RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 30 octobre 2023

modifiant la décision du 11 mars 2022 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR: TREA2326640S

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code de l'aviation civile, notamment les articles R.421-9 à R 421-13 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R*133-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 modifié relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu la décision du 11 mars 2022 modifiée portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide:

Article 1er

Le a) du III. (Section du travail aérien) de l'article 1^{er} de la décision du 11 mars 2022 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

- « a) membres représentant l'aviation civile
- « Titulaire : M. Nicolas MARCOU.
- « Suppléants : Mme Muriel BELZUNCE, M. Didier ROUZET. »

Article 2

L'article 2 de la décision du 11 mars 2022 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

- « Art. 2. Monsieur Jérôme TAILLÉ-ROUSSEAU assure les fonctions de président du conseil et de président de la section du transport aérien ;
- « Monsieur Damien BRENOT assure les fonctions de vice-président du conseil et de président de la section des essais et réceptions ;
- « Monsieur Nicolas MARCOU assure les fonctions de président de la section du travail aérien. »

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait, le 30 octobre 2023.

Pour le ministre et par délégation, Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

P. CIPRIANI